

Comment s'inscrire aux ateliers?

Les inscriptions

(Sous réserve de changements liés au COVID)

Pour les anciens :

Du 23, 24 et 25 juin 2020 à Cirque en Scène de 9h à 19h sans interruption.

Pour les adhérents inscrits aux ateliers cette année :

Suite à la pré-inscription, l'équipe définit et propose les groupes et leurs horaires.

Pour les nouveaux :

Du 31 août, 1er et 2 septembre 2020 à Cirque en Scène de 9h à 19h sans interruption.

Pas de pré-inscription ou de liste d'attente.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur les créneaux, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour tous:

Lors de l'inscription, vous devrez vous munir de :

- Bulletin d'inscription dûment rempli avec les informations médicales et les autorisations
- Décharge (en bas du bulletin d'inscription) ou Certificat médical
 (Pour toute personne pratiquante et à remettre au plus tard le 1er jour de l'atelier)
- Justificatif de votre Quotient Familial (QF)
 A nous présenter pour vérification mais qui ne sera pas gardé
 (Document de la CAF ou le dernier Avis d'imposition, ainsi que le montant d'allocations familiales éventuelles)
- Paiement de la totalité de l'année (infos et modalités cf. règlement intérieur)
- Attestation d'assurance si vous souhaitez la licence sans assurance
 Merci de vérifier que vous êtes bien assurés pour les activités dites à risque

L'ensemble des documents (Fiche d'inscription / Règlement intérieur / Créneaux / Tarifs etc.) sont à télécharger sur le site : <u>www.cirque-scene.fr</u>

Pôle → L'École / Onglet → La Pratique → Les Ateliers / Boîte à outils (à droite)

Fête du Lieu

Du 18 au 20 Septembre 2020

Assemblée Générale

Vendredi 25 Septembre 2020

Reprise des ateliers

La semaine du 28 septembre 2020

Fête de fin d'année

Du 9 au 13 juin 2021

Cirque en Scène – 79000 Niort 05 49 35 56 71 – accueil@cirque-scene.fr